

LAFON Alfred Arthur	Classe : 1915 Mobilisé	Prisonnier	Lien avec Espagnac : natif / non résident
--------------------------------	-----------------------------------	-------------------	--

IDENTIFICATION

Nom : Lafon

Prénoms : Alfred, Arthur

Date et lieu de naissance : 06.10.1895 à Espagnac Sainte-Eulalie

Date et lieu de décès : 07.04.1963 à Camboulit

Filiation* : Lafon Benjamin ; Degas Marie ; domiciliés à Espagnac Sainte-Eulalie

Profession* : cultivateur

Lieu de résidence* : Corn

Description* : taille : 1,59 m. ; blond ; instruction : 2

(*) situation à l'année de la classe

ETATS DES SERVICES 14 – 18

Classe : 1915

Conseil de révision (date, décision et motif) : certainement fin 1914 ; déclaré bon pour service armé au titre de la 1^{ère} partie liste de 1914

Mobilisation (date, lieu, unité, grade) : 19.12.1914, à Toulouse ou Saint-Gaudens, au 59^{ème} régiment d'infanterie, soldat de 2^{ème} classe

Situation de famille à la mobilisation* : célibataire

Profession à la mobilisation* : cultivateur

Résidence à la mobilisation* : Corn (mention portée sur la fiche matricule, mais il se retire en 1919 à Espagnac)

(*) situation établie au vu de la fiche matricule

Chronologie des services :

Passé au 88^{ème} régiment d'infanterie le 19.05.15

Passé au 14^{ème} régiment d'infanterie le 28.05.15

Fait prisonnier le 08.09.15 à La Harazée (avis du 21.11.15)

Interné à Limburg puis Giessen du 09.12.15 au 30.11.18

Dépôt au D.T.I (dépôt transitoire des isolés) du 15.12.18 au 18.12.18

Permissionnaire du 18.12.18 au 16.01.19

Passé au 7^{ème} régiment d'infanterie le 16.01.19

Passé à la 6^{ème} compagnie du 7^{ème} régiment d'infanterie le 01.08.19

Récompenses (médailles, citations) :

Certificat provisoire du combattant 07.06.1929

Campagnes contre l'Allemagne : 20.12.1914 au 14.09.19

Zone de l'intérieur : 20.12.14 au 19.05.15

Zone des armées : 20.05.15 au 07.09.15

Captivité : 08.09.15 au 30.11.18

Zone de l'intérieur : 01.12.18 au 29.03.19

Zone des armées : 30.03.19 au 14.09.19

Décès (date, lieu, circonstances) :

Inhumation :

Commission réforme (date, décision, motif) :

Libération (date, motif, lieu) : congé de démobilisation le 14.09.1919 se retire à Espagnac

Durée de la mobilisation : 4 ans et 9 mois dont 3 ans et 3 mois en captivité en Allemagne

Mentions (mort pour la France, pensionné) :

Alfred Arthur LAFON																							
Age et résidence à la mobilisation : 19 ans ; Corn																							
59°RI 19.12		88°RI 19.05		14°RI 28.05		DTI 15.12		7°RI 16.01															
1	9	1	4	1	9	1	5	1	9	1	6	1	9	1	7	1	9	1	8	1	9	1	9
				20.05		08.09		01.12				14.09											
				Zone des Armées		captivité à Limburg puis Giessen		zone intérieur				démobilisé											
Zone de l'intérieur				Zone des armées		Armée d'orient		Captivité															

ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918

Réserves (date, unités, période) :

Passé au 9^{ème} régiment d'infanterie le 01.01.1924

Passé au centre de mobilisation (C.M.) d'infanterie n° 172 après 1928

Passé en position sans affectation le 24.05.1936

Passé à la poudrerie nationale de Toulouse le 14.10.1936

Résidence à la mobilisation : Fourmagnac (Lot depuis 1924)

Mobilisation 39 (date, lieu, unité) : 17.09.1939, à Toulouse, poudrerie nationale

Campagnes contre l'Allemagne :

Chronologie des services :

Passé au dépôt agricole de cavalerie n°17 le 19.03.1940

Libération (date, motif, lieu) :

SOURCES DOCUMENTAIRES

Registre matricule

Registres d'état civil

Recensement 1911

Journal de marches et d'opérations du 88^{ème} régiment d'infanterie

Journal de marches et d'opérations du 14^{ème} régiment d'infanterie

Journal de marches et d'opérations du 7^{ème} régiment d'infanterie

Site <http://www.carto1418.fr/index.php>, cartographie 1914-1918 du front ouest de la 1^{ère} guerre mondiale

DIVERS

1 – chronologie des services :

Lafon Alfred qui appartient à la classe de mobilisation 1915, est incorporé dès le 19 décembre 1914 au 59^{ème} régiment d'infanterie, qui au début de la guerre, est en garnison dans les villes de Toulouse et de Saint-Gaudens.

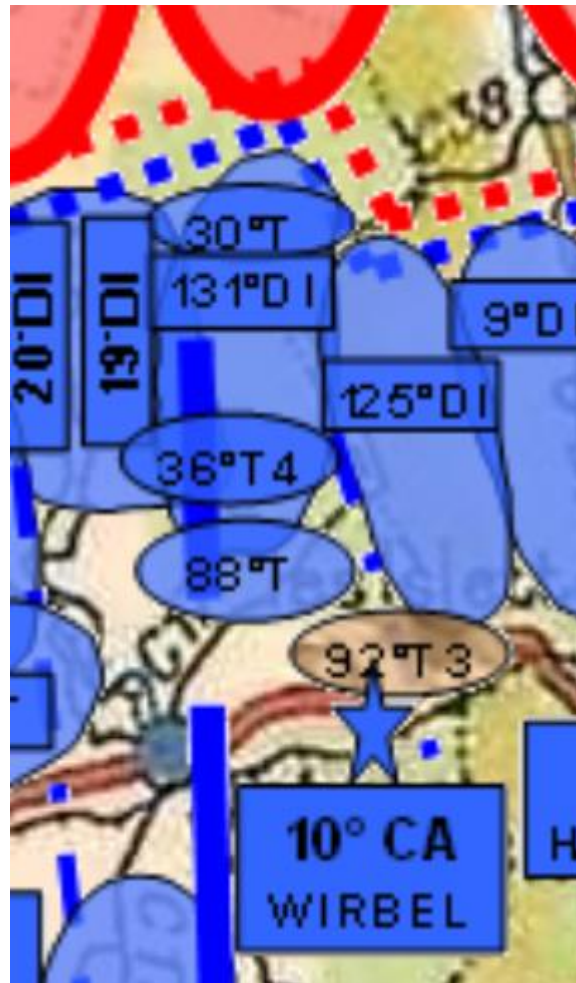
Il rejoint ce corps le lendemain et y demeure vraisemblablement jusqu'à la mi-mai 1915 sans que l'on puisse préciser davantage le lieu de cantonnement.

Le 19 mai 1915 il est affecté au 88^{ème} régiment d'infanterie qu'il rejoint dans la zone des armées le 20 mai. Ce régiment qui se trouve alors en Artois a pratiquement perdu la moitié de ses effectifs lors des attaques menées en particulier les 9 et 16 mai à Roclincourt (secteur nord d'Arras) dont le colonel commandant le régiment.

Il est probable qu'Alfred Lafon soit demeuré au dépôt régimentaire sans rejoindre le régiment en 1^{ère} ligne et dès le 28 mai il est réaffecté au 14^{ème} régiment d'infanterie qui se trouve également en Artois et y a subi de très lourdes pertes notamment le sjournées du 9 le 13 et le 25 mai.

Le 6 juin le régiment est rattaché au 17^{ème} corps d'armée et doit aller occuper le secteur à l'est d'Arras. C'est là qu'il est engagé en vain les 16 et 17 juin 1915 dans une vaste offensive au cours de laquelle il subit de fortes pertes.

Il est relevé fin juin et bénéficie de 42 jours de repos destinés à réorganiser et instruire le régiment qui quitte le 8 juillet le 17^{ème} CA pour constituer avec le 7^{ème} RI, la 262^{ème} brigade rattachée à la 131^{ème} division du 10^{ème} CA, avec lequel il rejoint l'Argonne en août 1915 dans le secteur de la fontaine-aux-charmes. Le secteur est très agité, les tranchées sont à moins de 30 m. les unes des autres et c'est dans ce contexte qu'intervient la violente attaque allemande menée le 8 septembre 1915 dans le secteur de La Harazée, hameau de la commune de Vienne-le-Château (51) occupé par le 14^{ème} RI qui s'y trouve ce jour-là en 1^{ère} ligne et, au cours de laquelle Alfred Lafon est fait prisonnier.



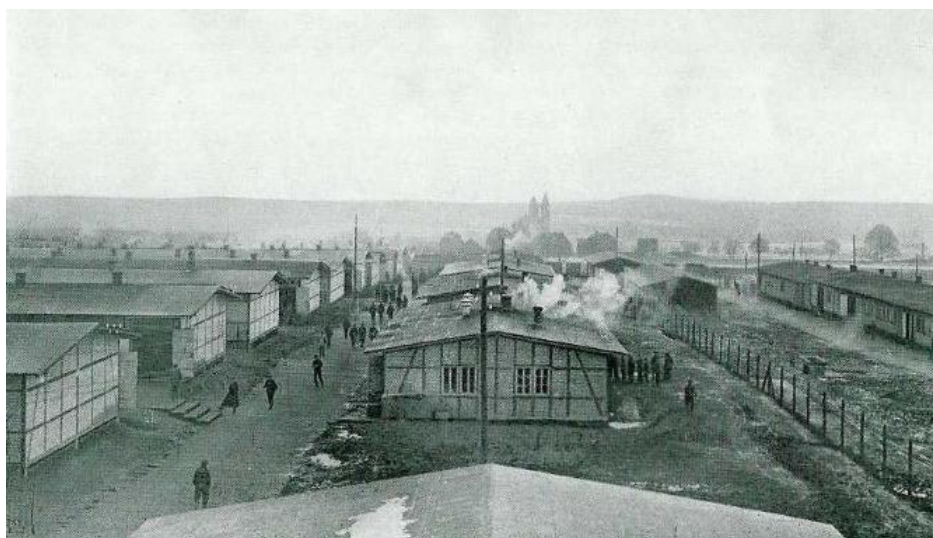
Secteurs tenus par le 14^{ème} (Fontaines aux charmes, Saint Hubert et Marie-Thérèse où se déroulent les principaux combats le 08.09.15)



Carte de situation des tranchées françaises le 8 septembre 1915 (JMO du 14^{ème} RI)

2 – captivité en Allemagne :

Il fut interné durant 3 ans et 3 mois entre le 9 septembre 1915 et le 14 décembre 1918 à Limburg puis à Giessen.



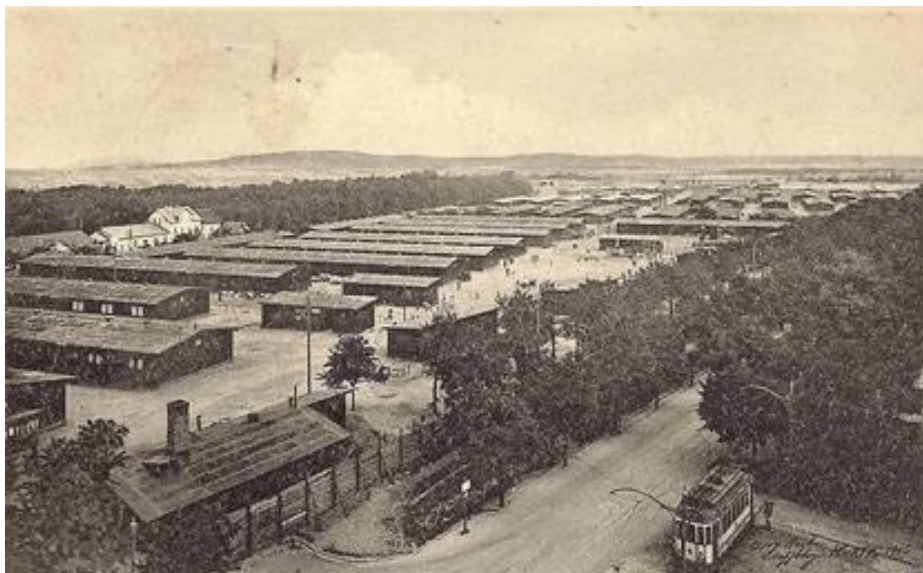
Camp de Limburg

Le camp de Limburg était situé dans la région de Hesse-Nassau. Il était composé de deux rangées de 24 baraques de 75 mètres sur 12 mètres entre lesquelles avait été installés les latrines et les cantines.

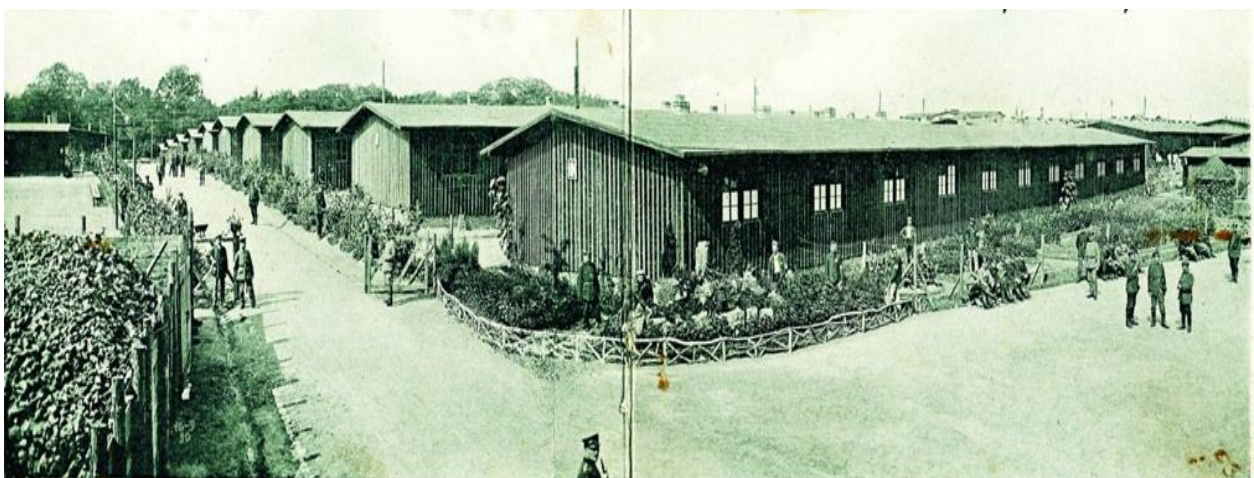
La plupart des prisonniers de guerre étaient astreints à un travail dans le secteur agricole, minier ou industriel.

En avril 1916, le camp de Limburg comptait plus de 10 000 prisonniers. Il semble que ses prisonniers aient été évacués fin 1917, vers ceux de Darmstadt et Giessen (de nombreux camps sont fermés à cette date par détachements des prisonniers).

Le camp de Giessen, était pour sa part situé à 4 kilomètres de la ville du même nom dans la Hesse, au nord de Francfort-sur-le-Main. Le camp a regroupé des prisonniers Français, Anglais, Italiens et quelques américains à la fin de la guerre. On estime à près de 20 000 le nombre de prisonniers français qui passèrent par ce camp qui servit de camp de transit et d'immatriculation. Y furent également internés un certain nombre de civils. Lorsque Alfred Lafon est libéré à la mi-novembre 1918, il restait encore environ 4 500 prisonniers.



Carte postale allemande montrant une vue générale du Camp de Giessen



Vue d'une partie des baraquements.



Carte des camps de prisonniers de guerre de l'Empire d'Allemagne 1914-1918

3 – libération et fin de la guerre :

Libéré le 30 novembre 1918 il est rapatrié vers le D.T.I (dépôt et transit des isolés) qu'il rejoint le 15 décembre 1918 et y reste 3 jours, le temps d'obtenir une permission de 30 jours, au terme de laquelle il est affecté au 7^{ème} régiment d'infanterie de Cahors le 16 janvier 1919.

La situation d'Alfred Lafon est parfaitement conforme aux dispositions inscrites au paragraphe 10 des conditions de l'Armistice, prévoyant le rapatriement de 28.000 prisonniers par jour, permettant le retour en France de tous les prisonniers au plus tard 20 jours après l'armistice. En réalité les opérations de rapatriement des quelques 477 800 prisonniers français à la fin de la guerre sera achevée en janvier 1919.

Alfred Lafon a donc bénéficié d'un assez bon délai de rapatriement.

Ces rapatriements étaient prévus non pas vers les dépôts des unités d'origine, mais vers les centres de transition des isolés ou dépôts de transit des isolés, implantés dans chaque chef-lieu des régions de recrutement. Il a donc lieu de penser qu'Alfred Lafon libéré le 30 novembre 1918 camp de Giessen, a finalement rejoint le DTI de Toulouse où il arrive le 15 décembre 1914, étant considéré comme affecté en zone de l'intérieur depuis sa libération.

Conformément aux directives gouvernementales, ces dépôts devaient mettre en permission tous les anciens captifs pour une durée de 30 jours, ou selon les cas en congé de convalescence d'au moins un mois, ou éventuellement prononcer leur libération immédiate, réforme, retraite, mise en sursis selon leur état de santé.

La fiche matricule d'Alfred Lafon portant mention d'une permission de 30 jours à compter du 18 décembre 1918, il faut en conclure que son état de santé tel que constaté durant son séjour de 3 jours au DTI, était suffisamment bon pour qu'il soit maintenu en service armé.

Si la fiche précise qu'il a été passé au 7^{ème} régiment d'infanterie le 16 janvier 1919, (ce qui est conforme aux directives d'affectation de ces militaires, réaffectés d'office au dépôt de leur arme correspondant à la circonscription de recrutement dont ils font partie), il est probable qu'il n'a pas rejoint Cahors dès cette date, puisque par décision du 24 décembre 1918, le gouvernement avait décidé d'augmenter la durée des permissions à accorder aux prisonniers de guerre rapatriés, jusqu'ici fixée uniformément à 30 jours pour la moduler en fonction de la durée d'internement. Ainsi les prisonniers capturés en 1914 et 1915 bénéficiaient désormais de 60 jours, ceux capturés en 1916, de 45 jours et, ceux capturés en 1917 et 1918, de 30 jours.

Alfred Lafon n'a donc vraisemblablement rejoint le 7^{ème} RI qu'à la fin février 1919. Il demeure à Cahors jusqu'au 30 mars 1919 lorsqu'il repasse dans la zone des armées, très certainement en tant que troupes d'occupation jusqu'au 14 septembre 1919 (le JMO du 7^{ème} RI qui s'arrête au 31 décembre 1918 fait effectivement état de stationnement en Allemagne), date à laquelle il est placé en congé de démobilisation.

3 – liens avec Espagnac :

Né dans la commune d'Espagnac Sainte-Eulalie où résident également ses parents en 1914, il est recensé comme étant domicilié à Corn au jour du conseil de révision fin 1914. S'il est recensé comme résident à Espagnac en 1906, il n'est plus mentionné dans le recensement de 1911, pas plus qu'il n'est recensé à Corn.

Pourtant c'est à Espagnac qu'il se retire lorsqu'il est démobilisé en 1919.

Selon les renseignements portés sur sa fiche matricule il s'installe à Fourmagnac (46) à partir de 1924 et son acte de naissance porte la mention de son décès intervenu en 1963 alors qu'il résidait à Camboulit depuis une date inconnue mais vraisemblablement postérieure à la seconde guerre mondiale puisque ce changement de lieu de résidence n'est pas renseigné sur la fiche matricule dont la mise à jour s'arrête avec la libération de toutes les obligations militaires

En définitive, s'il doit donc être considéré comme ne résidant pas à Espagnac pendant la guerre, ses attaches avec la commune demeurent toutefois très fortes.